

## Quatre propositions de Filière Paysanne pour accélérer notre résilience alimentaire collective

### Un constat rapide :

La crise sanitaire que nous traversons met en évidence la fragilité de notre système alimentaire local, national et mondial. Les trois maillons de ce système (production, transformation, distribution) sont perturbés. Cette perturbation provient notamment du blocage aux frontières des travailleurs agricoles détachés, des difficultés d'approvisionnement des agriculteurs en semences, fertilisants et autres intrants nécessaires à leur activité, des difficultés à transporter les produits de récolte vers les lieux de transformation ou de distribution, et des tensions pouvant apparaître dans les circuits de distribution en flux tendu lorsque le comportement d'achat des consommateurs se modifie (réflexes de stockage individuel liés aux situations de crise).

### Quatre niveaux d'action et quatre leviers de résilience peuvent être mobilisés :

Premier niveau : l'organisation citoyenne sur le terrain

Deuxième niveau : les Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Troisième niveau : la mise en application du scénario Afterres2050 à l'échelle nationale

Quatrième niveau : l'utilisation de la PAC européenne comme levier de résilience alimentaire globale

#### Premier niveau : l'organisation citoyenne sur le terrain

Chacune et chacun de nous a intérêt à rechercher des solutions alternatives pour sécuriser son approvisionnement alimentaire. Auto-produire une part de son alimentation quand on peut avoir accès à un lopin de terre en zone rurale ou à un jardin familial ou collectif en zone urbaine paraît vivement conseillé. Cultiver des produits riches en amidon et pouvant se conserver facilement (tels que des pommes de terre) peut permettre d'augmenter cette autonomie. Le recyclage de toutes les matières organiques dont on peut disposer pour cela est souhaitable : déchets de cuisines, déchets verts qu'il vaut mieux composter que brûler, toilettes sèches bien décomposées à mettre au pied des arbres fruitiers, des haies brise-vent ou des massifs favorisant la biodiversité (...). L'utilisation de semences locales à travers des réseaux d'échanges de graines est à privilégier. La récupération des eaux de pluie (toitures, terrasses, routes, parkings...) peut permettre d'augmenter son autonomie hydrique, en prenant soin de filtrer ces eaux avant irrigation (nombreux procédés existants). L'utilisation de techniques culturales économes en eau est également à rechercher. Parallèlement à cela, le recours à des circuits de vente directe (AMAP, marchés et boutiques de producteurs, vente à la ferme...), ou à des distributeurs éthiques (épiceries paysannes, magasins bios, coopératives de consommateurs...), s'appuyant sur une agriculture à taille humaine, peut permettre de compléter son approvisionnement. La modification de son régime alimentaire paraît enfin essentielle pour limiter le coût de son alimentation en protéines (les légumineuses telles que lentilles, pois cassés, haricots secs, pois chiches coûtant moins cher que les protéines animales provenant des viandes, poissons, œufs ou produits laitiers, qui peuvent facilement être réduits dans notre ration quotidienne pour le plus grand bien de nos artères). Sur ce point, les recommandations destinées au grand public du Plan national nutrition santé (PNNS 4) sont accessibles sur de nombreux sites Internet<sup>1</sup>.

#### Deuxième niveau : les Projets alimentaires territoriaux (PAT)

Les PAT ont été créés par la loi d'avenir agricole de 2014. Ils permettent à toutes les collectivités territoriales qui le souhaitent (groupement de communes, métropoles, départements ou régions) de mettre en place un projet de résilience alimentaire local avec tous les acteurs concernés (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, chercheurs, éducateurs, travailleurs sociaux et culturels, médias...), l'initiative du projet pouvant venir de n'importe lequel de ces interlocuteurs<sup>2</sup>. Suite aux travaux que Filière Paysanne a

<sup>1</sup> Présentation du PNNS 4 sur le site ludique du Docteur Bonne Bouffe : <https://docteurbonnebouffe.com/recommandations-nutritionnelles-pnns-4/>

<sup>2</sup> Présentation des PAT sur le site du Ministère de l'Agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

réalisés en 2014 pour imaginer ce nouvel outil avec les élus parlementaires qui l'ont mis en place, puis pour le faire adopter en 2016 par la jeune Métropole Aix-Marseille-Provence et le Pays d'Arles, notre association conseille aux territoires intéressés par cette démarche d'axer celle-ci sur la recherche d'autonomie alimentaire maximale. Dans cet esprit, elle a proposé en 2010 un Plan de souveraineté alimentaire régional aux élus de PACA, visant à identifier les filières de productions à relocaliser en priorité et les ressources foncières, hydriques et autres pouvant être mobilisées pour cela. Elle a ensuite croisé la logique de construction de ce plan régional avec le scénario de résilience énergétique et alimentaire national Afterres2050 que le bureau d'étude de Solagro a produit en 2011<sup>3</sup>. Filière Paysanne met donc la méthode de planification territoriale qu'elle a élaborée à la disposition de tous les acteurs qui le souhaitent. Cette démarche encourage les territoires à réaliser un diagnostic alimentaire local pour identifier les filières déficitaires à développer, mettre en place une politique de préservation et de valorisation des terres agricoles, appuyer l'installation de nouveaux producteurs, accompagner ces derniers vers une agriculture plus écologique, développer des outils de transformation de proximité, organiser le stockage et le transport des produits finis, renforcer l'approvisionnement en produits biologiques et locaux dans la restauration collective, soutenir les actions d'éducation alimentaire et favoriser l'accès à une nourriture de qualité pour tous.

### Troisième niveau : la mise en application du scénario Afterres2050 à l'échelle nationale

Ce scénario permet d'identifier les modifications que nous devons mettre en œuvre au niveau de notre production agricole (agriculture biologique, agroécologie, agroforesterie, agriculture intégrée...) ainsi que de notre alimentation quotidienne (limitation de notre ration calorique et de la part des protéines animales dans nos menus) afin d'augmenter notre autonomie alimentaire nationale, d'améliorer notre niveau de santé, de limiter nos importations d'aliments pour bétail (soja OGM notamment), de réduire le bilan carbone de nos assiettes et d'utiliser une partie de nos terres cultivables pour produire de la biomasse énergétique. Il est compatible avec le scénario négaWatt visant à limiter notre consommation d'énergie, à réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et nucléaire et à augmenter la part de notre production renouvelable<sup>4</sup>. Face à la crise sanitaire que traverse actuellement notre pays, au défi climatique que nous devons relever et à la nécessité de relocaliser une bonne partie de notre production (à commencer par les secteurs de la santé et de l'alimentation), la mise en application effective du scénario Afterres2050, en lien avec les objectifs nationaux du PNNS 4<sup>5</sup>, apparaît aujourd'hui comme une urgence nationale de premier ordre.

### Quatrième niveau : l'utilisation de la PAC européenne comme levier de résilience alimentaire globale

La PAC (politique agricole commune) est en train d'être redéfinie pour les sept années à venir et nous sommes toutes et tous invités à contribuer à son élaboration en ligne<sup>6</sup>. Chaque État-membre doit en effet se doter d'un Plan stratégique national (PSN PAC) afin de préciser ses priorités et d'orienter les fonds européens qui lui seront annuellement versés. Filière Paysanne propose que le Scénario Afterres2050 et le PNNS 4 servent de base à l'élaboration du PSN français et qu'ils soient transmis aux autres États dans le cadre d'un nécessaire partage de ressources et d'expériences. Ce type d'outils particulièrement adaptés aux objectifs de relocalisation qui animent désormais la plupart de nos dirigeants européens peut contribuer à faciliter ce processus à l'échelle de chacun de nos pays. Il peut également aider ces derniers à définir les complémentarités à organiser entre eux dans une logique de diversification alimentaire (sans pour autant remettre en cause leur autonomie respective basée sur un socle de filières essentielles). Et il peut permettre de redonner un caractère fédérateur au projet européen (dont la PAC est l'une des politiques communautaires les plus fondamentales), sachant que celui-ci a actuellement besoin de retrouver du sens et une utilité sociale aux yeux des citoyens et des dirigeants de nos 27 États-membres. Cette démarche de relocalisation alimentaire nationale et européenne doit par ailleurs inciter l'Union à redéfinir ses accords commerciaux en cours ou à venir avec ses partenaires extérieurs. Elle doit enfin l'encourager à soumettre un projet de réorganisation de notre système alimentaire mondial aux instances multilatérales compétentes (FAO, OMC et Banque mondiale notamment), afin de préparer la communauté internationale aux prochains chocs sanitaires, climatiques ou autres, auxquels nous aurons à faire face dans les années à venir.

3 Présentation du scénario Afterres2050 sur le site de Solagro : <https://afterres2050.solagro.org/>

4 Présentation du scénario de négaWatt sur le site de l'association du même nom : <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017-2050>

5 Présentation des objectifs du PNNS 4 sur le site du Ministère de l'Agriculture : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4\\_2019-2023.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf)

6 Présentation de la PAC sur le site du Ministère de l'Agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/pac-post-2020-quest-ce-que-le-plan-strategique-national>